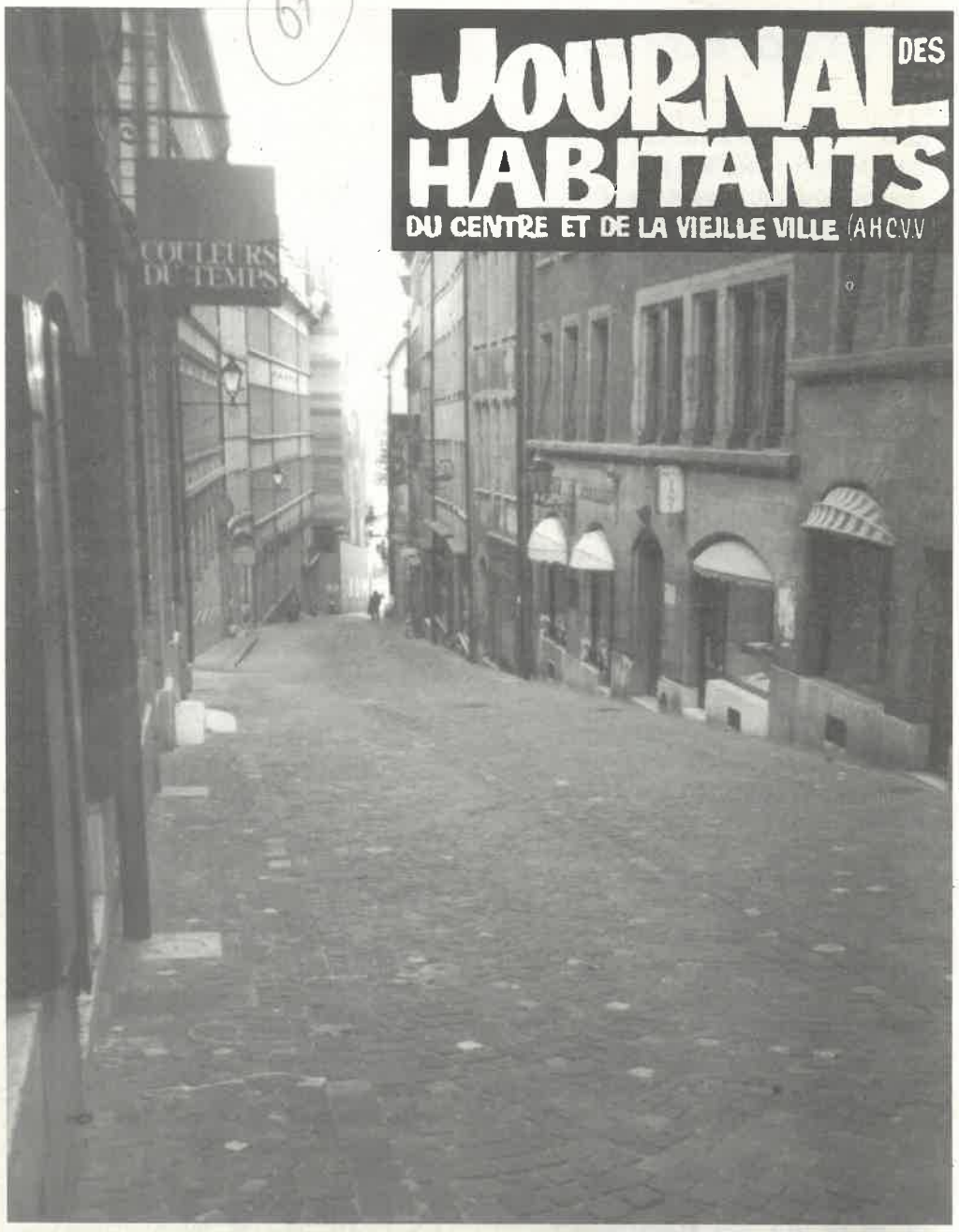

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV

Numéro 67 • décembre 1995 • Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: A. GALLET, P.-Y. JORNOD, R. JUON, M.-F. SPIELMANN, A. WISARD
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: ☎ 310 81 81

un pas en avant, deux en arrière !

(AG/PYJ) En acceptant - du bout des lèvres - le principe d'un parking à la place Neuve, l'AHCVV pensait que l'ouverture du parking St-Antoine serait un bon test de la volonté de M. Ramseyer de prendre des mesures concrètes en matière de modération de la circulation. Or, parmi celles qu'il annonçait en août dernier, trois ont été remaniées. Trois retouches - trois accrocs - au tissu urbain:

- ouverture aux automobiles du tronçon de la rue Otto-Barblan devant l'hôtel des Armures;
- ouverture de la Taconnerie, jusqu'à la rue du Soleil-Levant;
- autorisation aux taxis d'emprunter la rue Etienne-Dumont toute la journée.

Dans les deux premiers cas, on rompt la continuité d'une zone piétonne au profit de - de qui, au fait ? Un hôtel ? Un ou deux commerces ? ... et quelques dizaines d'automobilistes en infraction. D'ailleurs ni clients de l'hôtel, ni des commerces ! Quant au troisième, nous n'en comprenons pas la raison, alors qu'il est dit, sur le panneau de présentation à propos de la rue Etienne-Dumont, qu'elle a toutes les composantes idéales pour faire une rue piétonne puisqu'elle est desservie, en bas et en haut par deux axes de circulation distants entre eux d'une petite centaine de mètres. Deux commerces, parmi d'autres, étaient enchantés de la fermeture de la rue à 11h00: le restaurant des Belles-Filles, qui avait prévu d'y installer une terrasse, et Bike Store, le magasin de vélos, qui pensait présenter sa marchandise à l'extérieur, comme il le faisait à la Grand'Rue.

En soi, ces mesures ne sont pas dramatiques. Si nous ne voyions pas tous les jours des centaines de véhicules en infraction, si M. Ramseyer tenait sa police, elles seraient même peut-être acceptables. Malheureusement, ce n'est pas le cas !

Par ces mesures, M. Ramseyer apporte de l'eau au moulin des nombreux membres de notre Association et de notre Comité qui pensaient que nous ne devions pas signer le protocole place Neuve avant de voir ce qu'il advenait des mesures de circulation prises en Vieille Ville à l'ouverture du parking St-Antoine.

Quant aux propositions que nous avions faites (macarons pour les résidents, mesures de modération de trafic aux rues St-Victor et Charles-Galland, etc.), nous n'en avons pas vu la couleur.

L'AHCVV ne peut donc souscrire aux mesures préconisées, et pourrait bien en revenir à une opposition franche et décidée. ■

JAB 1200 GE 3
Pour changement d'adresse:
AHCVV
CP 3029, 1211 GE 3

démolir

(AG). Le projet de révision de la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) nous inquiète au plus haut point. Nous avons donc demandé à être auditionnés par la Commission du logement du Grand Conseil et avons fait de ce thème le sujet d'un exposé lors de notre Assemblée générale du 6 novembre dernier.

M. Christian Ferrazino, avocat à l'ASLOCA et député au Grand Conseil, a bien montré que cette loi, dont la création était récente (1983), avait permis de freiner de façon très substantielle la transformation de logements en bureaux :

- en 1960, il y avait 176'000 habitants en Ville de Genève;
- en 1979, on n'en trouvait plus que 150'000;
- en 1994, on en comptait de nouveau 174'000.

La LDTR est une loi populaire, pour laquelle les citoyens ont voté, et qu'ils ont eu l'occasion de défendre à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, sous prétexte de conjoncture économique morose, le Conseil d'Etat voudrait en rendre l'application plus libérale, comme si cette loi était à elle seule responsable de la crise économique du secteur du bâtiment. On sait depuis peu que le tiers des autorisations accordées ne sont tout simplement pas honorées. La spéculation immobilière des années 1980, qui a fait exploser les prix des terrains et des immeubles, semble bien plus responsable de la difficulté de trouver des financements appropriés une fois l'autorisation accordée.

Nous devons refuser que le logement fasse une fois de plus les frais d'une politique économique catastrophique. Nous devons refuser qu'une nouvelle politique urbaine basée sur la déréglementation permette que le centre ville concentre encore davantage d'activités économiques tertiaires au détriment d'équilibres déjà très fragiles avec l'habitat et la micro-économie qui y est liée (commerces de première nécessité). ■

Ont participé à ce numéro:
Benaouda BELGHOUL
Nicole FALONY
Alain GALLET
Isabel NERNY
Pierre-Yves JORNOD
Roman JUON
Marie-France SPIELMANN

Composition et mise en pages:
Pierre-Yves JORNOD

Imprimerie:
Le Cachot, Grand-Saconnex

"Point d'Orgue"
pour D. Porthault

Liquidation totale du stock
avant travaux

Spécialiste linge de maison
Eponge
Boutique Cadeaux

«Point d'Orgue»
10, place du Bourg-de-Four
1204 Genève
Tél. 022 781 02 51

GALLERY JEANS
7, rue de la Madeleine 1204 Genève
Tél. (022) 311 52 85
® M.R. Lee
THE JEANS THAT BUILT AMERICA

twin's
COIFFURE - VISAGISTE
FEMININ - MASCULIN
MANUCURE
9, rue Verdaine - 1204 GENEVE - Tél. (022) 312 31 00

"Objet"
Spécialité d'Opalines
XIXe
verres, porcelaines, petits objets anciens
G. M. CONCHON
☎ 310 52 60
14, rue du Perron
1204 Genève

Andréas Jäggi
Architecte d'intérieur - Antiquaire
"A La Clef d'Or"
1, rue René-Louis Piachaud - Genève (vieille-ville)
Tél: 022/ 310.41.01
ATELIER DE RESTAURATION & RÉPARATION
meubles et objets anciens
prestige – tradition – qualité

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

_____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3

✂.....

PHARMACIES POPULAIRES

Le spécialiste en aromathérapie !

OFFICINE 2

7, rue de Rive
1204 Genève
☎ 310 92 55

Fouchault l'Opticien

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

Edward Achille

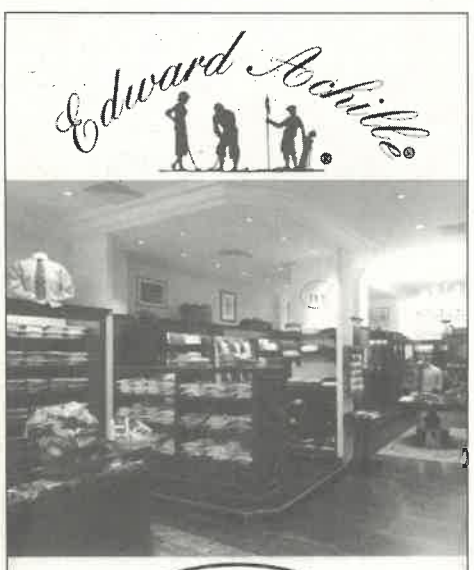

Façonnable

7, rue de la Fontaine - 1204 Genève
☎ 781 01 01

La Vallée Bleue

Vêtements et chaussures enfants - 0 à 18 ans
43, rue de la Fontaine - 1204 Genève
Tél. 310 14 04

assemblée de l'AHCVV: rapport de la présidente

L'AHCVV a tenu son assemblée générale le 6 novembre dernier. Nous vous présentons ici des extraits du rapport de la Présidente, Marie-France Spielmann. Le rapport complet est à disposition des membres qui le désireraient.

(MFS) En reprenant la responsabilité de l'AHCVV voici une année, je savais qu'il ne me serait possible de remplir mon mandat qu'avec l'aide efficace des membres du comité et des nombreuses personnes qui, grâce à leur présence active, permettent à notre association de poursuivre ses activités pour le bien des habitants du quartier de la Vieille Ville. Au terme de cette première année, je me plais à relever que, grâce à votre aide, nous avons pu remplir les engagements que nous avions pris et avancer sur la voie des objectifs que nous nous étions fixés. [...]

L'année écoulée à été marquée pour notre quartier par des débats nourris en ce qui concerne les problèmes de circulation et d'aménagement.

L'achèvement du parking souterrain de la place St-Antoine a justifié notre intervention auprès des responsables de la Fondation des parkings et de la Ville pour faire respecter les décisions prises en matière d'aménagement et demander que les mesures liées à la desserte de ce parking répondent aux besoins des habitants, cheminement piétonnier et mesures de circulations. [...*(ndlr) la présidente parle alors du dossier de l'Alhambra dont nous vous avons largement rendu compte dans ce Journal*...]

En ce qui concerne le logement et le patrimoine bâti, relevons la disparition de l'Hôtel du Chandelier. Nous avons tenu à intervenir publiquement sur ce dossier pour attirer l'attention des habitants du quartier sur la poursuite des transformations des lieux d'habitation et d'animation en faveur du développement du tertiaire. Ce qui tue lentement, mais sûrement, la vie de notre quartier.

Les incertitudes sur l'avenir des logements laissés vides à la rue de la Cité nécessitent actuellement une intervention plus efficace. Cette réalité devrait nous contraindre à réexaminer ce problème pour l'ensemble de notre quartier, à travers l'utilisation des plans d'utilisation des sols. [...*Rappel est enuite fait des nombreuses fêtes auxquelles participe l'AHCVV*...]

Parmi les activités de notre association cette année je rappellerai encore:

- Les visites du musée Baur et du bâtiment des forces motrices;
- Notre assemblée publique sur le projet de parking de la place Neuve;
- Notre participation aux débats sur le nouveau régime de circulation dans la Vieille Ville, avec la présence des autorités cantonale et municipales, ainsi que notre réponse à la procédure de consultation lancée sur ce sujet.
- Notre association s'est aussi engagée pour la mise à sa place de l'Action Patrimoine Vivant (APV) dont les actions ont été largement répercutées par la presse. [...]

Les dossiers ouverts qui attendent notre association font que je ne me fais pas de souci, nous aurons encore de travail ces prochaines années !

Le bouclement du chantier de St-Antoine, l'Alhambra, la place Neuve, la mise en place du nouveau régime de circulation, le logement sont autant de sujets qui nécessitent notre présence; nous aurons une nouvelle fois besoin de la participation de chacun pour atteindre nos objectifs. Par avance, je vous remercie de votre participation active. ■

BAL DE L'ESCALADE DE L'AHCVV

le samedi 9 décembre dès 20 heures

Venez nombreux à notre traditionnel bal populaire, gratuit et en plein air, sous les canons

la rue de la Cité menacée

(AG) A la rue de la Cité, rien ne va plus ! Des commerces ferment, ou vont fermer (Prior par exemple, ce qui est très dommage). Des immeubles sont vides; certains, bien que bénéficiant d'une autorisation de transformer, ne font l'objet d'aucun travaux. Les banques pèsent de tout leur poids, et semblent vouloir peu à peu remonter toute la rue. Les souris (animaux à quatre pattes), profitant de l'insalubrité ambiante se promènent dans les commerces et remontent dans les étages, jusqu'aux logements encore habités.

Devant cette situation intolérable, quelques commerçants réunis ont pris l'initiative d'écrire au Département des travaux publics et de l'énergie (DTPE), et tout particulièrement à son Service de sécurité et salubrité, pour se voir répondre que le Département ne pouvait rien faire ! Il fallait donc que les plaignants prennent en charge eux-mêmes les démarches vis-à-vis des régies et propriétaires des immeubles incriminés !

Eux, comme nous, avaient cru jusqu'à présent que l'Etat servait justement à protéger l'intérêt général (a fortiori lorsque des intérêts économiques sont menacés). Il nous faut semble-t-il déchanter. Tellement obsédé par les grands travaux, les projets mégalomanes, le DTPE ne s'abaisse pas à consacrer quelques heures à des choses aussi méprisables qu'une rue de la Vieille Ville en état de décomposition.

L'AHCVV soutient l'action des commerçants et des habitants de cette rue. Elle a informé la presse de cette situation, ainsi que la Commission du logement du Grand Conseil. Elle a pris contact avec l'Association Patrimoine vivant (APV), dont la qualité pour agir à l'échelle du canton vient d'être reconnue. Elle a informé l'îlotier de la situation; il va entreprendre des démarches afin de faire connaître l'urgence des mesures à prendre. Notre prochaine édition vous fera part de l'état des lieux de façon plus documentée ■

pourquoi

(IN) Pourquoi avoir planté, place du Bourg-de-Four (terrasse Carnivore) un sapin et un thuya, côte-à-côte, mais sous l'arbre à haricots ! Ils ont grandi et atteignent maintenant les branches de l'«haricotier». S'ils continuent de pousser, enlèvera-t-on les sapins ou le grand arbre ? Bravo, les espaces verts ! Et dire que tout ça est conçu par des spécialistes.

Pourquoi n'a-t-on pas encore remplacé l'un des deux bancs de pierre (cassé) place de la Fusterie, côté Migros ?

sapin de Noël

(RJ) A tous ceux qui veulent aider financièrement ou autrement les organisateurs du sapin de Noël du Bourg-de-Four: manifestez-vous en versant votre contribution au CCP 12-1-2, Banque cantonale de Genève, mention: compte A 3204.76.27, «Sapin de Noël du Bourg-de-Four». Merci d'avance !

Quelle gentille **bénévole**, disponible 2 heures par semaine, aimant les enfants, les jeux et le bricolage, rejoindrait l'équipe de la

Ludothèque de la Vieille Ville
(Ecole Ferdinand-Hodler)

Contactez-nous le mardi après-midi ou le mercredi matin au ✆ 310.19.08

HI-FI PORTIER
HIGH END - LE PLUS GRAND CHOIX DE SUISSE

VTL - MANLEY - ALÜN
LANGEVIN - B & K, etc.

Le service et la compétence pour satisfaire les mélomanes les plus exigeants

11, rue Verdaine - CH-1204 GENÈVE
Tél. 022/311 64 09 - Fax 022/311 21 18
102, chemin des Bois - CH-1255 VEYRIER
Tél. 022/784 00 50

navyclub

Vos croisières au coeur de la Vieille-Ville

Place du Bourg-de-Four 9
1204 Genève
☎ 310 49 22

Boutique
ELLE
Noël est à vos portes
Venez chez
ELLE
Prêt-à-porter
Articles de décoration
Rue de l'Hôtel-de-Ville 16 • 1204 Genève
Tél./Fax 022 310 58 09

bonne nouvelle

(*Commission sécurité de l'APECV*) La commission sécurité de l'Association des parents d'élèves du Centre Ville a le bonheur de vous annoncer qu'elle a atteint en partie ses objectifs en envoyant dans les délais à l'Office des Transports et de la Circulation son dossier d'enquête et de propositions qui répondait aux questions que nous avions posées aux parents d'élèves sur les dangers rencontrés par leurs enfants sur le chemin de l'école. Ce document a été élaboré avec l'aide de M. Alain Rouiller (ATE) et est soutenu par l'AHCVV ainsi que par la Maison de Quartier Chausse-Coq.

Nous espérons pouvoir atteindre notre second objectif, soit la présentation de ce dossier aux autorités compétentes, par le biais d'une pétition d'association, afin d'être non seulement certains d'être entendus, mais surtout de pouvoir expliquer les problèmes, et défendre nos propositions, dans l'espoir que ce dossier ne s'endorme pas dans le fond des tiroirs de la République.

Notre troisième objectif reste la réalisation de notre projet. Celui-ci présente les sept points noirs les plus fréquemment cités par les parents lors de notre enquête, et il propose des solutions concrètes pour quatre d'entre eux: le rond-point de Rive, la rue d'Italie, la rue des Chaudronniers, et le passage piétons non protégé du carrefour Ferdinand-Hodler/Jaques-Dalcroze. D'autres propositions et remarques faites par un ou deux parents seulement n'ont pour l'instant pas été prises en compte dans nos revendications. Il nous fallait dégager des priorités précises si nous voulions obtenir des résultats. Cela n'empêche pas que ces points puissent être discutés ultérieurement.

Nous avons déjà constaté certaines réalisations qui ont pu être influencées, ou accélérées, par notre travail. Nous pensons par exemple à l'îlot de sécurité avec passage piétons qui traverse désormais la rue Ferdinand-Hodler, au bas de l'escalier du collège Calvin, à la hauteur de la rue d'Italie.

Nous vous remercions tous du soutien moral et financier que vous nous témoignez et nous continuerons bien entendu à vous informer de l'évolution de ce dossier. Celui-ci peut être consulté auprès de Barbara Belghoul (312 22 46), Marie-Claude Mollard (735 35 08), ou Didier Morard (735 13 49). ■

parking place Neuve, le petit oui

(AG) A la suite d'un débat de bonne tenue, devant une assemblée d'environ 70 personnes, on a pu vérifier que ce projet divise public et citoyens en plusieurs camps retranchés. La trentaine de membres de l'AHCVV (chiffre un peu décevant vu l'enjeu du projet) a dû répondre à la question suivante : *«Solution négociée : compromis-protocole. - Etes-vous favorable à un projet de parking à la place Neuve assorti, dans ce périmètre et en Vieille Ville, des mesures prévues de réaménagement et de restriction du trafic et du stationnement ? »*

Résultat : une minuscule majorité de oui (13 oui, 12 non et 2 abstentions).

Analyse

Ainsi donc, malgré un projet offrant de réelles compensations, sous forme d'une limitation du trafic de transit à la place Neuve et d'importants aménagements piétonniers dans le quartier et en Vieille Ville, les personnes présentes sont restées d'une tiédeur circonspecte. Le manque de confiance était patent. De surcroît, il est apparu évident que la nécessité de ce parking n'était absolument pas prouvée dans la mesure où il existe actuellement une offre de plusieurs centaines de places de parc en souterrain qui ne sont jamais, ou rarement occupées. Par ailleurs les préoccupations liées à la protection du patrimoine ont paru virulentes, exprimant la peur que le fait de creuser sous cette place ne fragilise définitivement des immeubles de grande valeur. Il ne faut pas oublier que le sous-sol est constitué de remblais. Peur aussi d'un effet Riponne, du nom d'une place en ville de Lausanne qui, vidée de ses voitures, n'en est pas moins un désert, une tache urbaine. La question fut donc posée: est-il nécessaire de construire un parking à cet endroit pour obtenir un réaménagement qui aille dans le sens de diminuer le trafic de transit en favorisant parallèlement d'autres modes de déplacement ?

L'AHCVV a joué un rôle actif dans le processus de négociation, en collaboration avec la Coordination transports, l'ASPIC et la Société d'art public. Elle est consciente que le compromis obtenu ne fait pas l'unanimité. Toutefois, fidèle à ses engagements, elle a signé un protocole d'accord (le 7 novembre) qui implique le retrait du recours LCI, dès que le Conseil d'Etat aura ratifié lui-même ce protocole et annoncé le renoncement à tout projet de parking à l'Alhambra.

Affaire à suivre

Le compromis obtenu reste fragile et sujet à de nouvelles oppositions. Si l'AHCVV a eu l'impression d'avoir fait son travail d'association, elle a clairement l'intuition de n'en avoir pas levé les contradictions. Elles les a rendues plus transparentes, au moment où ce dossier va être transféré dans le domaine politique. Le Conseil municipal de la Ville de Genève va en effet devoir se prononcer sur l'octroi du droit de superficie et, si la décision était favorable, un référendum pourrait être lancé afin que l'ensemble de la population de la ville puisse se prononcer. Le débat portera alors sur le fond du problème: qu'en est-il de la politique des transports à Genève ? Qu'en est-il de l'application de Circulation 2000 ? Qu'en est-il du respect des normes fédérales OPAir et OPBruit ? La part de la voiture est-elle réellement en diminution ? L'AHCVV, dont le secteur d'action est au coeur de ce tourbillon, ne pourra pas éviter de devoir répondre à ces questions.

P.S. : Quelques jours après la signature du Protocole place Neuve, des corrections ont été apportées au projet de mesures de modération de la circulation en Vieille Ville prévues à l'ouverture du Parking St-Antoine (4 décembre). Bien que de détail, elles fragilisent l'essentiel des zones piétonnes prévues et font la part belle aux intérêts des commerces en maintenant des poches d'accessibilité, voire de circulation, dans des zones dites piétonnes, et rendent encore plus difficile l'application des mesures prévues. Nous avons jugé ces corrections inacceptables (voir éditorial). ■

DÉCOR
AMEUBLEMENT
D.A. DESIGN S.A.
Bourg-de-Four 19
1204 Genève
☎ 311 57 77
design

PRESENCE AUDIO
«L'émotion musicale à découvrir !»
Vente, installation, conseil
Hi-Fi - Vidéo
24-26, St-Léger • Genève • tél. 311 15 77
(à 100 m. de la place du Bourg-de-Four)

Préparons la vie ensemble !
Au Berceau d'Or s.a.
Pour servir les futures mamans et les tout-petits
GALERIE ROTISSERIE (près Alhambra) Tél. 310 50 80
CENTRE BALEXERT Nouvelle galerie - 1er étage Tél. 797 57 20

CHOCOLATERIE
TEA-ROOM
Chocolats maison
Truffes champagne
Caramels à la crème
Fermé le dimanche - sauf Escalade et Noël
Bourg-de-Four 12
1204 Genève ☎ 310 40 94

ASSOCIATION POUR LE BIEN DES AVEUGLES
Vous disposez de quelques heures par semaine
Vous maîtrisez le traitement de texte
Vous êtes tenté(e) par une activité bénévole
la
BIBLIOTHÈQUE BRAILLE ROMANDE ET LIVRE PARLÉ
sera heureuse de vous accueillir au sein de son équipe de
transcripteurs braille
Anne Pillet, sa responsable, attend votre appel au 310.42.66 de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
34, Bourg-de-Four - 1204 Genève

pinocchio
Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

Helves Broderie
Spécialiste broderie Saint-Gall et autres fascinants travaux à l'aiguille.
Draps, taies, nappes, napperons, mouchoirs. Lingerie fine, soie et coton.
Vêtements fins pour enfants
Robes de baptême
Liste de mariage. Vêtements folkloriques
14, rue E.-Dumont - Tél. 022/311 34 62

VOTRE SPECIALISTE
GRAVOPLAQUES GRAVOTIMBRES
DÉLAIS RAPIDES
TIMBRES EN TOUS GENRES AINSI QUE TOUTES LES PLAQUES GRAVÉES
GRAVOPLAQUES
GRAVOTIMBRES
37, rue Jacques-Dalphin 1227 CAROUGE
Tél. 343 83 20 FAX 343 89 73

J. W. Y. NYFFELER
DÉCORATION ARCHITECTURE ANTIQUITÉ
8 - 10 et 2, rue Chausse-Coq
GENEVE

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori
repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal
Tranchées-Net
3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)
Tél. 347 35 72
8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

Ouvert depuis le 2 novembre
PICK PAY
PARTENAIRE
Actions hebdomadaires
Monsieur Ch. Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6
Genève
(ancien Denner-Satellite)
Téléphone 311 03 10
• Primeurs • Grand choix de produits laitiers
• Vins - Spiritueux - Cigarettes
D'avance, nous nous réjouissons de votre visite !

KidCool
HABILLE
LES ENFANTS DE 0 À 14 ANS
Place du Perron 1204 Genève
Tél. (022) 312 33 13

Scènes d'intérieurs
Cadeaux, tissus,
décoration d'intérieur
32, Grand'Rue 1204 Genève
Tél. (022) 311 15 00

ATRIVM
16, rue des Granges
1204 Genève
☎ 781 18 26

Pour Noël nous avons de quoi remplir toutes les tailles de souliers
le torchon à carreaux
15, rue de la Fontaine - Genève
Tél. 022/312 10 40 - Fax 312 14 04

ANNE ANZI DIFFUSION
Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux
11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

80% DES CHIENS ONT DES VERS INTESTINAUX

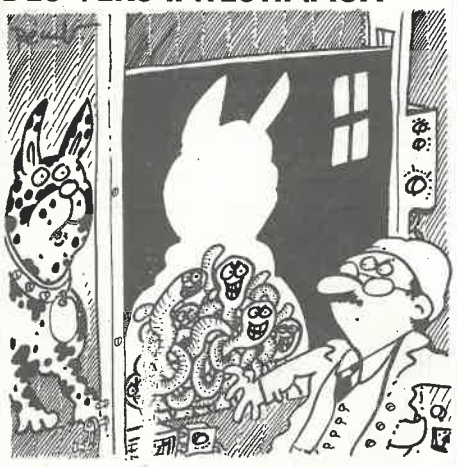

PHARMACIE DU PROGRES
1201 GENEVE PLACE GRENUS
☎ 732 53 20
(Livraison dans toute la ville)

alhambra, encore et toujours...

(RJ) ...et pourtant, ça avance sérieusement. Le conseil municipal a demandé à l'exécutif d'intervenir auprès du canton pour que le bâtiment soit déclaré monument historique. Le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de la Ville se sont mis d'accord sur les échanges de parcelles. Le Conseil d'Etat devrait s'engager prochainement à abandonner tout projet de parking et à échanger le bâtiment avec la Ville. Pour la suite, il faudra que la Ville réunisse les coopérateurs de Frank-Martin/Pélisserie, et trouve un promoteur pour la nouvelle salle de spectacles. On voit enfin poindre la lumière au bout de ce long tunnel.

L'affiche du dessinateur Exem sera mise en vente, au format A3, signée et numérotée de 1 à 150. Elle sera vendue au prix de 1'000.-. Pour la commander, écrivez à Roman Juon, 3 rue Tabazan, 1204 Genève.

rue Chausse-Coq

(RJ) Quelle bonne surprise, le service de construction de la Voirie de la Ville de Genève a installé des potelets en fer galvanisé pour empêcher le parcage sauvage. Ces poteaux ne sont pas une réussite esthétique, mais leur efficacité est garantie. L'heureuse surprise, c'est qu'un arbre va être planté au bas de la rue avant décembre. Est-ce un sacrilège face à la protection de la Vieille Ville ? L'histoire répondra. Pourtant, nous sommes convaincus que, dans 50 ans, il ne sera plus possible de l'abattre, protection des sites oblige ! Merci à nos autorités.

enveloppes de quartier

(RJ) Une motion de l'Alternative 95 vient d'être votée par le Conseil municipal. Ainsi, en 1996, chaque quartier aura une enveloppe budgétaire. Les associations de quartier pourront choisir et faire des propositions pour améliorer les espaces publics. La démocratie associative avance d'un bon pas. Enfin !

Coup de ❤ pour...

(NF) Gourmandise, gourmandise... c'est chez Jeff de Bruges que nous pouvons nous permettre de commettre ce péché !

Qu'on les aime un rien amers ou lactés, qu'on les dévore en solo ou qu'on les déguste en société, à l'heure du thé, ces 50 sortes de chocolat belge nous font craquer. Tant pis, nous ne serons jamais des *top-models*, chez Jeff de Bruges, les tentations sont à portée de bouche. Succombons à la «chocomanie» !

Pas le temps de déjeuner ? Va pour la formule «petite restauration» au Jeff Café, dans un décor de charme et de fraîcheur où Monsieur et Madame Degirmenciler seront ravis de vous accueillir.

minibus de la Vieille Ville

(RJ) des usagers du minibus de la Vieille Ville ont réagi à la décision des TPG de supprimer définitivement l'arrêt de la place Franz-Liszt, pour ne plus desservir que les rues basses et le Bourg-de-Four. Dans une lettre adressée à des citoyens, les TPG déclaraient qu'ils avaient procédé à des comptages de fréquentation de l'arrêt en question. Les résultats sont négatifs, mais nous avons découvert que ces comptages n'ont pu être réalisés, car le minibus ne desservait déjà plus ce secteur en raison du chantier de St-Antoine ! Une pétition a été déposée au Conseil municipal et au Grand Conseil pour exiger le maintien de cet arrêt.

salle de répétition pour le rock

(RJ) Monsieur Michel Rossetti a refusé notre proposition d'installer dans les sous-sols de l'école St-Antoine une salle de répétition pour les jeunes musiciens de rock de la Maison de Quartier. Les raisons sont d'ordre budgétaire et sécuritaire. Nous cherchons du côté de l'école des Casemates, et du parking St-Antoine.

une chapelle à Chausse-Coq

(RJ) La Maison de Quartier a fait peau neuve. La salle du haut de l'immeuble a été transformée par le service des Ecoles de la Ville de Genève. Le plafond a été rehaussé, le lambrissage suit la pente du toit, ce qui lui confère un aspect de chapelle. Amen, et merci !

bruit en Vieille Ville

(BB) Lors de la dernière réunion que les habitants et l'AHCVV ont eue avec M. N. Bolle, du département de Justice et Police, à propos du bruit dans le secteur de la Grand'Rue/Boulangerie et environs, nous avons constaté qu'on en était arrivé au terme du processus de concertation. La balle est à présent dans le camp des tenanciers d'établissements publics. Nous en reparlerons.

parking St-Antoine

(AG) Nous avons reçu quelques informations de M. Roland Borel, directeur de la Fondation des parkings. Cent cinquante habitants se sont inscrits pour obtenir une place de parc (malgré le tarif prohibitif !); leur demande sera honorée moyennant un versement de 300.- par mois (+ TVA), mais leur place de parc ne sera pas attitrée.

L'inauguration officielle, et définitive, avec tous les aménagements de surface, aura lieu le 1er avril 1996.

responsables... et coupables

(PYJ) Il y a près de 10 ans déjà, nous mettions en garde les autorités municipales et cantonales contre la responsabilité qu'elles encourraient si, en cas de malaise ou d'incendie, l'accès des services de secours était entravé par les véhicules en stationnement gênant. Rien n'a changé, bien au contraire. Le 18 novembre dernier, une habitante de la rue du Perron victime d'un accident a dû être transportée tout au long de cette rue au prix de fortes secousses, car l'ambulance ne pouvait y accéder. Les secouristes avaient attendu vingt minutes une action de la police ! En cas d'incendie, que se serait-il passé ? Monsieur Hediger, Monsieur Ramseyer, votre responsabilité est engagée. L'inaction ne risquerait-elle pas de vous transformer en coupables potentiels ?